

## **Formation toujours !**

Le passage de l'enfance à l'âge adulte est une période compliquée pour les adolescentes et adolescents confrontés à de multiples changements dans leur corps, dans leur tête, dans les relations aux autres, famille et copains. Fin de l'école obligatoire, choix de la profession, pour beaucoup, découverte du monde du travail et des adultes par un apprentissage en entreprise. Ajoutez à ces éléments un passage à vide, une perte de confiance en soi, des difficultés familiales et diverses ruptures qui perturbent l'équilibre affectif et social, le cocktail peut vite devenir explosif et mener à une vie chaotique, une rupture d'apprentissage, un isolement social, qui conduisent trop souvent à la marginalisation et à l'aide sociale.

En 2006, dans le canton de Vaud, face à l'augmentation du nombre de jeunes de 18 à 25 ans dépendants de l'aide sociale, une étude a mis en évidence que l'absence de formation professionnelle est un facteur déterminant. Sous l'impulsion du Département de la Santé et de l'Action sociale, en collaboration étroite avec les Départements de la Formation, de la Jeunesse et de l'Economie, une expérience pilote FORJAD (FOR = formation - JAD = Jeunes adultes) a vu le jour, avec l'ambition d'insérer au maximum les jeunes à l'aide sociale dans le monde du travail par la formation professionnelle, même tardive. Suite aux résultats encourageants, le Conseil d'Etat a pérennisé ce programme dès 2009. En 10 ans, 1945 jeunes en ont bénéficié, avec un taux global de réussite de 65 %. Actuellement 719 jeunes suivent un apprentissage, 545 ont obtenu un diplôme et la réussite aux examens est de 83 % !

Tous ces parcours sont difficiles et demandent un suivi personnalisé. Mais le résultat est gratifiant, car ces jeunes adultes trouvent un avenir dans lequel se projeter. Ce type de dossier, lié à celui de la formation continue et au rattrapage des compétences de base chez les adultes peu formés ne peuvent voir le jour qu'en instaurant une collaboration interinstitutionnelle forte, par-dessus les barrières des départements. Il faut donc une forte volonté politique. Cette thématique m'a préoccupée tout au long de mon mandat de parlementaire à Berne et j'y ai beaucoup travaillé, car la collaboration doit aussi être assurée entre la Confédération et les cantons.

J'ai donc appris avec plaisir que M. le Conseiller fédéral Schneider-Ammann s'est déplacé la semaine passée dans le canton pour voir sur le terrain la réalité du programme FORJAD. Un premier pas qui, je l'espère, en augurera d'autres, pour le plus grand bénéfice des groupes de population concernés et dans la perspective d'une meilleure cohésion sociale.

*Josiane Aubert, ancienne conseillère nationale, La Vallée*